



## Allocation chômage suite déménagement après CDI puis cdd

Par **Lounes1962**, le **05/08/2020 à 08:46**

**Bonjour**, (on dit "bonjour" en arrivant quelque part, non ?)  
Je voudrais déménager mais il me faut quitter mon CDI et je voudrais trouver au mieux un CDD mais, après, si je ne retrouve rien, ai-je le droit à l'allocation chômage ? J'ai plus de 58 ans.  
Merci de votre réponse .

Par **P.Raphanel**, le **13/08/2020 à 18:11**

Bonjour Lounes,  
Si vous quittez votre CDI de votre propre chef vous n'avez pas droit à l'allocation chômage. En effet, la démission à l'initiative du salarié, n'ouvre pas de droit au chômage.  
Cordialement